

LA PHOTO IMMOBILIERE : THEORIE ET PRATIQUE

DATE ET DURÉE

2 journées de 7 heures, de 9 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30 soit 14 heures au total

PUBLIC VISÉ

- Agent immobilier, gestionnaire de biens
- Pas de prérequis nécessaire

OBJECTIFS

- Maîtriser la réalisation de ses photos immobilières quel que soit l'outil utilisé : smartphone, tablette ou appareil photo

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Explications concrètes, projection d'images, travaux pratiques
- Différents supports et outils leur seront remis durant le stage
- Questions-réponses avec les participants afin de jauger le degré de compréhension et de valoriser les échanges
- La formation sera animée par Bernard Martinez : Photographe Vidéaste professionnel

CONTENU DE LA FORMATION

1ère journée : Photo Immobilière : la théorie

Point sur la déontologie des professionnels de l'immobilier : 1h

- Remise du code de déontologie
- Rappel des fondamentaux
- Questions – Réponses

Photographie Intérieur et Extérieur

- Distinction entre une bonne photographie d'architecture et une mauvaise.
- Les règles de base photographiques
- Analyse des images/ test pratique

Analyse du lieu

- Angles de prise de vues
- Les lumières
- Géométrie
- Position des objets, répartitions des masses
- Les réglages
- Comment obtenir une image cohérente

- 📱 Les outils nécessaires
 - Smartphone/ tablette : optimiser son fonctionnement
 - Les logiciels
 - Utiliser additifs optiques/ éclairages

2ème journée : Photo Immobilière : la pratique

- Mise en pratique des apprentissages de la 1^{ère} journée en situation

Il est demandé à chaque participant de venir à la formation avec son matériel photo (smartphone, tablette ou appareil photo).

SUIVI ET ÉVALUATION

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, les stagiaires signent une feuille de présence.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

COÛT DE FORMATION :

- 618 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 515 € HT)
- 720 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 600 € HT)